



## District de Maine et Loire de Football

### COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

#### PROCES VERBAL N° 5 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	14/10/2024
Présidence :	Romain GERNIGON
Présent(s) :	Benjamin CHARUAULT, Hatem BOUGDAR, Marc BETHELOT, Hervé CESBRON
Excusé :	Jean-Christophe JONCHERAY
Assiste :	Thomas GOSSMANN, CTDA

#### **Préambule :**

*M. BOUGDAR Hatem, membre du club de US MAZE (502009) et FC DU PLESSIS GRAMMOIRE (522850) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ces clubs.*

*M. BETHELOT Marc, membre du club de AS CHAZE VERN (549478) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. CESBRON Hervé, membre du club de AV. SP. DES MAUGES (547058) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. CHARUAULT Benjamin, membre du club de CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE (580940) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

## 1. Représentation dans les commissions régionales

Romain GERNIGON sollicite les membres de la CDA présent afin de proposer une implication dans les différentes commissions régionales.

Un point sera transmis à la présidence, pour information.

## 2. Effectifs

### • **Arrivée (mutations) :**

#### **Monsieur Paul BOIRLEAUD (District 87) :**

*Arbitre-assistant spécifique, il souhaite se rendre disponible pour la CDA 49, durant son séjour, pour raisons personnelles, jusqu'en fin d'année dans notre département :*

Accord de la CDA, le président demande aux services administratifs de se mettre en relation pour le transfert des éléments permettant sa désignation dans les meilleurs délais.

- **Demande de changement de statut :**

**Enzo PAVIS (EA Brissac Quincé) :**

*Demande de passage en AAD1 avec la motivation d'évoluer rapidement au niveau ligue*

Refus de la CDA, malgré une attention particulière sur ses désignations

**GOURDON Inès (sc Beaucouzé) :**

*Souhaite évoluer d'avantage au poste d'arbitre assistant*

Accord de la CDA, une demande sera transmise à la section désignation jeunes pour application.

**PETIT Damien (ES Montilliers) :**

*Souhait d'évoluer dans le groupe AAD1*

Accord de la CDA, le président l'informerá.

- **Non renouvellement de licence :**

Malgré les relances effectuées auprès des arbitres concernés pour la saison 2024/2025, la commission prend note de l'absence de démarche de renouvellement concernant les arbitres suivants :

- ABIB Mohammed Fouad (Indépendant)
- VILBOUX Mael (RC Doué la Fontaine)
- BOANA Said (Indépendant)
- PICHON Alexis (AS ST Pierre d'Angrie)
- TONGO NOUMEDEM Rivard Dugre (NDC Angers)
- SYLLA Abdoulaye (Angers Intrépide)
- BEAUMONT Alois (SC Beaucouzé)
- SCHIETECATTE Florian (RC Doué la Fontaine)
- YVONNET Louis (ES Gennes les Rosiers)
- BENOIST Nathan (St Florent Boutouchere FC)
- DUPONT Joel (AS Lac de Maine)

### 3. Stages de rentrée

À la suite de la clôture des stages de début de saison, la commission fait un retour sur l'organisation des stages des arbitres ainsi que de celui des observateurs.

Romain GERNIGON adresse ses remerciements aux personnes ressources de la CDA pour leurs implications et disponibilités, ainsi qu'au CTDA pour la bonne organisation.

Un tour de table est effectué sur les stages et la commission tient à souligner le sérieux de la majorité de nos arbitres et de leur implication sur les sujets techniques.

- **Catégorie Séniors D1 :**

**CHARLEUX David (NDC Angers) :**

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**JAMIN Christophe (Angers SCO) :**

Absent non excusé lors du stage de rentrée,

*Non désignable*

- **Catégorie Séniors D2 :**

**LOISEAU Maxime (St André St Macaire FC) :**

Absence excusée lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-

indication.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Séniors D3 :**

**BROCHARD Corentin (St Georges Trémentines):**

Absent non excusé au stage de rentrée

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**GUEGUEN Gilles (AS Val d'Erdre Auxence) :**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

Présentant un certificat médical de contre-indication, lors du rattrapage du test physique.

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**HERY Julien (St Barthélémy d'Anjou Football):**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Séniors D4 :**

**BOISNEAU Thierry (FC Laurentais Landemontais) :**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**PIPET Georges (Eglantine Trélazé) :**

Présent lors du stage de rentrée, mais ne présentant pas un dossier médical (DMA) complet. N'a pas été autorisé à participer au test physique conformément à la décision du bureau de CDA du 26/08/2024.

*Non désignable, en attente de son DMA complet, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Séniors AAD1 :**

**AIT FARS Abdelkrim (SO Cholet):**

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**BETHELOT Marc (AS Chazé Vern):**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**GROSNY Stéphane (FC Laurentais Landemontais) :**

Absent excusé au stage de rentrée (raison professionnelle), test physique non réalisé.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Séniors Stagiaire :**

**FOAUR Smail (RC Cholet):**

Présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**GOURDON Nicolas (Baugé en Avant Baugeois) :**

Présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**IBOUANGA Pierryves (AS Ponts de Cé) :**

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Futsal Stagiaire :**

**ROCHE Alexandra (Baugé en Avant Baugeois) :**

Absence non excusée au stage de rentrée, test physique non réalisé.

*Reste désignable, elle devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Jeunes JAD U19 (dont stagiaires) :**

**ALVES Michal (JF Cholet) :**

Absent non excusé lors du stage de rentrée, test physique non réalisé.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**LAURET Siméon (Vaillante Angers FC) :**

Absent excusé lors du stage de rentrée, test physique non réalisé.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Jeunes JAD U17 (dont stagiaires) :**

**COTTENCEAU Tom (FC Laurentais Landemontais) :**

Absent excusé lors du stage de rentrée et du stage de rattrapage, mais présentant un certificat médical de contre-indication.

*Désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**HERSAN Titouan (ES Aubance Brissac Quincé) :**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**ORHON Maeva (Loire Foot Alliance) :**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative.

*Désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

- **Catégorie Jeunes JAD U15 (dont stagiaires) :**

**FROISSARD Léo (AS Tiercé Cheffes) :**

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication.

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**GALLEPIE Matteo (Chemillé Melay Olympique) :**

Présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (palier minimum non atteint).

*Non désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**LAMOUREUX Sidney (AC Belle Beille) :**

Absence excusée lors du stage de rentrée (avis médical)

*Reste désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**PERDRIAU Esteban (Union St Pierre Toutlemonde Maulévrier) :**

Présent lors du stage de rentrée et présentant un certificat médical de contre-indication.

*Désignable, il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2024 pour confirmer son affectation au titre de la saison 2024/2025.*

**REISS GAIGEOT Maëlys (AS Tiercé Cheffes) :**

Présent lors du stage de rentrée, mais présentant 2 échecs au test physique (palier minimum non atteint).

*Non désignable au titre de la saison 2024/2025.*

La commission constate et regrette, malgré les demandes faites lors des convocations, que de nombreux arbitres oublient de positionner leurs indisponibilités sur les dates de stages.

Une réflexion va être menée pour qu'un contrôle soit effectué par les salariés afin d'éviter les problèmes de désignation, tout en examinant l'impact pour les arbitres n'effectuant pas la

consigne exigée.

## 4. FIA

- 13 nouveaux arbitres reçus lors de la FIA du 28 et 29 septembre 2024
- Consignes effectuées le 12/10
- La commission regrette les nombreux candidats inscrits ne s'étant pas présentés.

## 5. Observations

La commission statue sur les candidatures reçues pour intégrer le corps des observateurs de district :

- JDIRA Taoufik, en qualité d'observateur des jeunes arbitres  
La commission constate que cette candidature n'est pas en conformité avec les prérequis actuels attendus (Seniors D2 minimum)
- GUEMAS David, en qualité d'observateur des jeunes arbitres  
La commission constate que cette candidature n'est pas en conformité avec les prérequis actuels attendus (Seniors D2 minimum)

Sur proposition de Romain GERNIGON, un échange a lieu entre les différents membres de la commission, afin de permettre aux personnes volontaires la possibilité d'accompagner et d'aider nos arbitres (notamment les arbitres sortants de FIA).

Il est alors décidé de créer un groupe d'accompagnateur. Ce groupe sera composé des personnes sollicitant la CDA pour aider à l'accompagnement de nos nouveaux arbitres.

Les membres de ce groupe auront pour mission, d'aider les arbitres dans l'approche et l'organisation d'une rencontre (consignes, FMI, appels des joueurs, contrôles des équipements, etc...).

Un rapport d'accompagnement sera demandé pour le bon suivi de nos arbitres.

La commission valide l'intégration de MM. JDIRA Taoufik et GUEMAS David dans ce groupe d'accompagnateurs au titre de la saison 2024/2025.

## 6. Demandes d'arbitres Officiels

De nombreuses demandes d'arbitres sont faites par les clubs auprès de la CDA.

Aucune demande ne sera prise en compte si les demandes :

- N'émanent pas de la messagerie officielle
- Aucun argument probant et vérifiable permet à la CDA de se positionner

En l'absence de ces éléments, aucune réponse ne sera apportée au club demandeur.

## 7. Promotion et Fidélisation

Hatem BOUGDAR, pilote du pôle promotion et fidélisation au sein de la CDA, expose différentes actions à mettre en place pour la promotion et la fidélisation des arbitres.

Romain GERNIGON demande la mise en place d'un groupe de travail (GT) spécifique permettant des propositions concrètes et rapides, afin de soumettre certains de ces projets au bureau du district, concernant notamment l'aspect financier.

Hatem BOUGDAR est désigné en qualité d'animateur et rapporteur de ce GT.

Un retour de ce groupe de travail est attendu au plus tard début janvier 2025.

Hatem BOUGDAR sollicitera différents arbitres (en activité et/ou ayant arrêté), observateurs afin de l'accompagner dans la mise en place de ces projets.

## 8. Section discipline Arbitres

Comme évoqué lors des différents stages de rentrée, un changement doit être opéré concernant les prérogatives de la commission de discipline Arbitres.

Romain GERNIGON demande la mise en place d'un groupe de travail (GT) spécifique permettant une réflexion notamment sur la nécessité de récompenser autant que de sanctionner. Ainsi, outre la refonte de cette section actuelle, ce GT aura pour mission également de proposer un nouveau nom à cette section.

Hervé CESBRON est désigné en qualité d'animateur et rapporteur de ce GT.

Un retour de ce GT est attendu au plus tard fin février 2025.

Hervé CESBRON sollicitera différents arbitres (en activité et/ou ayant arrêté), observateurs afin de l'accompagner dans la mise en place de ces projets.

## 9. Arbitres de club

Demande d'intégration au titre d'arbitre de club pour Mr JAMIN Jean-Pierre (USA Pouancé) :

**Accord de la CDA**

## 10. Divers

@ 19/09/2024 : FFF (Direction de l'arbitrage) : CDF des Arbitres

**Pris connaissance**

@ 24/09/2024 : CDJ 49 – modifications d'horaires :

**Pris connaissance et remerciement pour ce rappel permettant la bonne organisation des désignations d'arbitres**

@ 27/09/2024 : CRA suite au traitement d'une réserve Technique :

**Pris connaissance le nécessaire a été fait auprès de l'arbitre concerné**

@ 27/09/2024 : PAVIS Enzo :

**Refus : le président a répondu**

@ 27/09/2024 : Demande Mairie d'Angers – intervention auprès des jeunes sur temps périscolaire :

**Thomas GOSSMANN prendra contact pour plus de précisions et informera la CDA des suites**

@ 30/09/2024 : GOUT Ludwig :

**Refus : le président a répondu**

@ 30/09/2024 : ASI Murs Erigné :

**Le président a répondu**

@ 30/09/2024 : ES MONTILLIERS :

**Le président répondra**

@ 03/10/2024 : CRA manquements des arbitres sur les compétitions ligue :  
**Remerciement, la CDA souhaite la mise en place d'une notification individualisée aux arbitres concernés.**

@ 01/10/2024 : JANNIOT Baptiste : Abandon de sa candidature au titre d'arbitre régional Futsal 2024/2025 :  
**Pris connaissance**

@ 01/10/2024 : JANNIOT Baptiste : demande binôme D1 Futsal :  
**Refus : le président a répondu**

@ 09/10/2024 : JAMIN Christophe :  
**Refus : le président a répondu**

*Prochaine réunion : à déterminer*

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire de séance</b>
M. Romain GERNIGON	M. CHARUAULT Benjamin